

ASSOCIATION C.J.M.P. – ADATH SHALOM
8, Rue George Bernard Shaw
75015 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

Aux Membres de l'Association CJMP – Adath Shalom,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association C.J.M.P. – Adath Shalom relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2020 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilité du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion, exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Nous nous sommes assurés du caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes.

VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ASSOCIES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnelle applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Le rapport de gestion du Président et les autres documents adressés aux Membres sur la situation financière et les comptes annuels ne nous ayant pas été communiqués, il ne nous a pas été possible de vérifier la sincérité et la concordance des informations qui y sont données avec les comptes annuels.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des

circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 28 juin 2021



Pascal WIZEL

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques Matériel et outillage						
Autres immobilisations corporelles	1 112 447	496 785	615 662	700 409	84 747	12.10	
Immobilisations en cours							
Avances et acomptes							
Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts	2 500		2 500	5 000	2 500	50.00	
Autres immobilisations financières							
Total I	1 114 947	496 785	618 162	705 409	87 247	12.37	
Comptes de liaison							
Total II							
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	11 347		11 347	11 347		
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Créances usagers et comptes rattachés				970	970	100.00
	Autres créances	0		0	0		
Valeurs mobilières de placement	156 489		156 489	154 153	2 336	1.52	
Instruments de trésorerie							
Disponibilités	393 974		393 974	301 706	92 268	30.58	
Charges constatées d'avance (3)							
Total III	561 810		561 810	468 176	93 634	20.00	
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)							
Primes de remboursement des obligations (V)							
Ecarts de conversion actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 676 756	496 785	1 179 972	1 173 585	6 386	0.54	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2020	12	31/12/2019	12	Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres						
	Fonds associatifs sans droit de reprise	256 457		260 180		3 723	1.43
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau	1		1		0	70.18
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	95 749		3 723		99 472	NS
	Autres fonds associatifs						
Fonds associatifs avec droit de reprise :							
Apports							
Legs et donations							
Résultats sous contrôle de tiers financeurs							
Ecarts de réévaluation							
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables							
Provisions réglementées							
Droit des propriétaires							
Total I	352 207		256 457		95 750	37.34	
	Comptes de liaison						
	Total II						
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges	35 306		30 374		4 932	16.24
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	456 532		530 098		73 566	13.88
	Fonds dédiés sur autres ressources						
Total III	491 838		560 472		68 634	12.25	
DETTES (I)	Emprunts obligataires						
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)	200 000		200 000			
	Emprunts et dettes financières divers						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 336		54 093		42 757	79.04
	Dettes fiscales et sociales	109 572		78 947		30 625	38.79
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes						
Instruments de trésorerie							
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance	15 019		23 616		8 597	36.40
	Total IV	335 927		356 656		20 729	5.81
	Ecarts de conversion passif (V)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	1 179 972		1 173 585		6 386	0.54

(1) Dont à plus d'un an

Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

320 908

333 040

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2020	12	31/12/2019	12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	5 236		16 424		11 188	68.12
Production vendue de Biens et Services	705 834		718 023		12 189	1.70
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	5 000		106 800		101 800	95.32
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			27 000		27 000	100.00
Collectes						
Cotisations						
Autres produits						
Total I	716 070		868 247		152 177	17.53
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises	5 493		12 543		7 050	56.21
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes	206 702		322 577		115 874	35.92
Impôts, taxes et versements assimilés	255 901		269 298		13 396	4.97
Salaires et traitements	114 135		121 415		7 280	6.00
Charges sociales						
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	114 576		75 875		38 701	51.01
Sur immobilisations : dotations aux provisions						
Sur actif circulant : dotations aux provisions						
Pour risques et charges : dotations aux provisions						
Subventions accordées par l'association						
Autres charges (2)			1		1	100.00
Total II	696 807		801 708		104 901	13.08
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	19 263		66 539		47 276	71.05
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2020	12	31/12/2019	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier						
Autres intérêts et produits assimilés	2 920		2 991		71	2.36
Reprises sur provisions et transferts de charges			1 167		1 167	100.00
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	2 920		4 158		1 237	29.76
Charges financières						
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			1 379		1 379	100.00
Total VI			1 379		1 379	100.00
2. Résultat financier (V-VI)	2 920		2 779		141	5.09
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	22 183		69 317		47 134	68.00
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total VII						
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions						
Total VIII						
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)						
Impôts sur les bénéfices (IX)						
Total des produits (I+III+V+VII)	718 990		872 405		153 414	17.59
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)	696 807		803 087		106 280	13.23
Solde intermédiaire	22 183		69 317		47 134	68.00
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	84 196		52 709		31 487	59.74
- Engagements à réaliser sur ressources affectées	10 630		125 750		115 120	91.55
5. EXCEDENTS OU DEFICITS	95 749		3 723		99 472	NS

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 179 971.52 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le produits d'exploitations est de 716 070.10 Euros et dégageant un excédent de 95 749.11 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Pour se conformer aux règles en vigueur, les activités purement culturelles de l'association ont été logées dans l'association Adath Shalom Activités Culturelles (ASAC), ce qui rend difficile la comparaison à l'année précédente.

La crise sanitaire et le confinement imposé à toutes les organisations impacte durement notre communauté. Toutefois les aides obtenues (Activité partielle, Franchise loyer) ainsi que la générosité de nombreux donateurs ont permis de terminer l'année sans encombre.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

La reprise du confinement , même limitée, continue de perturber gravement toute l'activité et fait peser une incertitude sur la situation financière de l'association.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Dérogations

Pas de dérogations

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

la provision pour retraite a été actualisée suivant la même méthode que les années précédentes (prise en compte de l'âge, de l'ancienneté et de la probabilité de présence du personnel à l'âge de départ légal).

Le montant comptabilisé au 31 décembre 2020 ressort à 35 305.98 €.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations générales agencements aménagements divers	913 552		17 829
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	169 065		12 000
TOTAL	1 082 618		29 829
Prêts, autres immobilisations financières	5 000		
TOTAL	5 000		
TOTAL GENERAL	1 087 618		29 829

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations générales agencements aménagements divers			931 381	931 381
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			181 065	181 065
TOTAL			1 112 447	1 112 447
Prêts, autres immobilisations financières		2 500	2 500	2 500
TOTAL		2 500	2 500	2 500
TOTAL GENERAL		2 500	1 114 947	1 114 947

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Les immobilisations financières consistent en un nouveau prêt à un salarié, partiellement remboursé en cours d'année.

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations générales agencements aménagements divers	230 780	107 710		338 491
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	151 429	6 866		158 294
TOTAL	382 209	114 576		496 785
TOTAL GENERAL	382 209	114 576		496 785

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	107 710				
Matériel de bureau informatique mobilier	6 866				
TOTAL	114 576				
TOTAL GENERAL	114 576				

Les durées d'amortissement sont les suivantes: 3 ans pour les matériels (livres de prière et informatique principalement); 8 ans pour les installations et aménagements (placards, cloisons mobiles, cuisine, mobilier)

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Tableau des variations des fonds propres

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultats	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	260 180			3 723	256 457
Report à nouveau	1		3 724	3 723	1
Excédent ou déficit de l'exercice	3 723		99 472		95 749
Situation nette	256 457		103 196	7 447	352 207
TOTAL I	256 457		103 196	7 447	352 207

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	30 374	4 932			35 306
TOTAL	30 374	4 932			35 306
TOTAL GENERAL	30 374	4 932			35 306

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	2 500	2 400	100
Débiteurs divers	0	0	
TOTAL	2 500	2 400	100
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	2 500		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	200 000	20 000	80 000	100 000
Fournisseurs et comptes rattachés	11 336	11 336		
Personnel et comptes rattachés	40 112	40 112		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	69 460	51 326	18 134	
Produits constatés d'avance	15 019	15 019		
TOTAL	335 927	137 793	98 134	100 000

La première annuité de remboursement de l'emprunt souscrit en 2019 auprès de l'IAR a été décalée d'un an compte tenu de l'incertitude dans laquelle nous nous trouvions lors du premier confinement. le paiement à l'URSSAF des charges durant le confinement a été interrompu par précaution; un étalement sur 12 mois à compter de juin 2021 a été accordé par l'URSSAF pour le montant restant dû (32003€) ; le montant dû au-delà d'un an est de 18 034€.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Tableau de suivi des fonds dédiés

Ressources	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours d'exercice B	Engagement à réaliser sur nou- velles ressources affectées C	Fonds restant engager en fin d'exercice D = A -B +C
Travaux	530 098	530 098	84 196	10 630	456 532
TOTAL	530 098	530 098	84 196	10 630	456 532

Les fonds dédiés sont alimentés par les ressources spécifiquement destinées par leur émetteur à un usage particulier : seul le fond travaux reste actif ; il concerne les travaux de sécurité ou d'aménagement des locaux. Il est repris au rythme des amortissements des biens considérés.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Variation détaillée des stocks et des en-cours

	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
Marchandises				
- Marchandises revendues en l'état	11 347	11 347		
Approvisionnements				
Total I	11 347	11 347		
Production				
Production en cours				

Les stocks sont constitués des tirages de Meguila non encore vendus; ils sont évalués au prix de revient.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 336
Dettes fiscales et sociales	109 572
Total	120 908

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Charges et produits constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	15 019
Total	15 019

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

En tant que principale communauté Massorti en France, Adath Shalom a été sollicitée en 2013 par Massorti France, pour se porter caution du loyer du bail souscrit par l'association soeur Dor Vador. Il s'agit d'un bail 3-6-9, pour des locaux de 100m2, sis 10 rue du Cambodge à Paris 75020 ; loyer 2400€ par mois.

Le Conseil d'Administration d'Adath Shalom a autorisé cette opération lors de sa séance du 7 novembre 2013. Massorti France s'est porté contre-garant en cas de défaillance de DVD.

Conformément à ses engagements, DVD présente ses comptes chaque année à Adath Shalom. la situation financière de DVD est parfaitement saine, il n'y a donc à ce jour aucun risque quant à la caution donnée.

- Effectif

L'effectif au 31 décembre est de 6,2 ETP (les professeurs de Talmud Torah sont employés quelques heures par mois).

Engagements reçus

néant